

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE SEIZE et le 20 JUILLET à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 13 JUILLET 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjoints - Mmes Dominique DUDOUS - Nicole COUTANT - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Mrs Bernard DUPOUY - Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS

ABSENTS ET EXCUSES : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Anne SERRE - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme France POUDENX - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

#### POUVOIRS :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ  
 Mme Anne SERRE donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO  
 M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE  
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à M. Serge BALAO  
 Mme Régine LAGOUARDETTE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN  
 M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. André DROUIN  
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT  
 Mme France POUDENX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS  
 Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

#### **OBJET : SITE INTERNET DE LA VILLE DE DAX - HEBERGEMENT - DEMANDE DE REMBOURSEMENT**

La Ville de Dax dispose d'un marché public MA 14-007 relatif à la maintenance et l'hébergement du site Internet de la Ville de Dax souscrit avec la Société 'Avec Informatique', domiciliée 14 rue de la Prairie, 88 100 Saint Die Des Vosges.

La Société 'Avec Informatique' sous-traite la prestation d'hébergement du site Internet de la Ville de Dax à la Société OVH, domiciliée 2 rue Kellermann, 59 100 Roubaix.

La Société OVH a informé la Ville de Dax des difficultés rencontrées par la Société 'Avec Informatique'.

Considérant que la Ville de Dax a intérêt à poursuivre l'hébergement du site Internet de la Ville de Dax auprès de OVH afin d'éviter toute rupture de service, il a été décidé de régler dans l'immédiat, de façon directe, à la société OVH la somme de 511,13 € TTC pour une durée d'hébergement de 6 mois.

Cette prestation ayant déjà été réglée à la Société 'Avec Informatique' en début d'année 2016, la Ville de Dax doit procéder à l'émission d'un titre de recette au nom de la Société 'Avec Informatique' pour le même montant de 511,13 € TTC.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

DECIDE de l'émission d'un titre de recette au nom de la Société 'Avec Informatique' d'un montant de 511,13 € TTC.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20160720-21-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 21 Juillet 2016*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».